

VILLE DE SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
BUDGET PRIMITIF 2026

Conseil Municipal du 27 avril 2026

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Références légales :

Article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La loi NOTRe a modifié l'article L 2313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes : une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est adossée aux documents budgétaires et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Informations générales :

Le budget de la Commune se présente en 2 sections :

- ✓ Une section de fonctionnement qui comprend toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville ;
- ✓ Une section d'investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses de travaux et d'équipement ainsi que les fonds directement affectés à leur financement.

Vue d'ensemble du BP 2026 - budget principal

		DEPENSES	RECETTES
Crédits BP	Section de fonctionnement	14 155 488,36 €	12 739 892,21 €
	Section d'investissement	6 030 587,39 €	9 775 370,62 €

Report de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement	0,00 €	1 415 596,15 €
	Report en section d'investissement	4 198 276,95 €	0,00 €

Total	24 384 352,70 €	23 930 858,98 €
--------------	------------------------	------------------------

Restes à réaliser en section d'investissement	401 601,60 €	855 095,32 €
---	--------------	--------------

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	14 155 488,36 €	14 155 488,36 €
	Section d'investissement	10 630 465,94 €	10 630 465,94 €
	Total cumulé	24 785 954,30 €	24 785 954,30 €

La section de fonctionnement - chapitres

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
Chapitre 011 - Charges à caractère général	2 898 705 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	5 931 480 €
Chapitre 014 - Atténuation de produits	75 000 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	1 023 196 €
Chapitre 66 - Charges financières	168 563 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	5 000 €
Chapitre 68 - Dotations aux provisions	0 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	10 101 944 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
Chapitre 013 - Atténuations de charges	12 000 €
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	773 000 €
Chapitre 73 - Impôts et taxes	8 497 380 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	3 210 998 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	182 000 €
Chapitre 76 - Produits financiers	20 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	25 000 €
Chapitre 78 - Reprises sur provisions	394 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	12 700 792 €

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	671 000 €
023 - Virement vers la section d'investissement	3 382 544 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 155 488 €

Chapitre 042 - Ecritures d'ordre	39 100 €
002 - Excédent reporté N-1	1 415 596 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 155 488 €

Les dépenses de fonctionnement

La prévision de dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2026 s'établit à un niveau équivalent à la prévision 2025 : - 0,4 %.

Les principaux postes d'augmentation, comparés à la réalisation de l'année 2025, concernent :

- Les dépenses de fournitures et de prestations d'entretien de voirie, suite aux fortes pluies de ce début d'année ;
- Plusieurs prestations ponctuelles : la restauration d'archives municipales, le rotodévasage du port de Plagne, le nettoyage du clocher de l'Eglise, etc ... ;
- Les carburants. D'autres postes de fonctionnement (prix du gaz notamment) pourraient être impactés par la guerre au Moyen-Orient ;
- Des maintenances supplémentaires sur équipements communaux ;
- Le renouvellement du stock d'entretien de l'éclairage public.

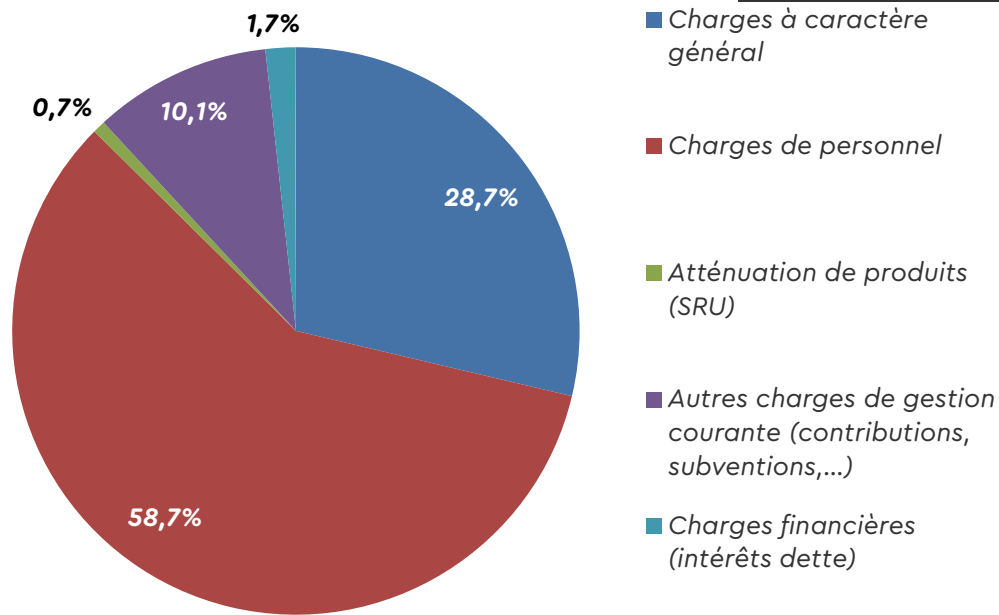
Le montant du prélèvement au titre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) devrait être réduit à hauteur du montant de la participation communale (40 000 €) à l'opération immobilière engagée par le bailleur social Gironde Habitat au chemin de Badebec.

Suite à plusieurs années d'augmentation importante, le coût global des assurances souscrites par la Commune devrait se stabiliser en 2026.

La masse salariale prévisionnelle s'élève à 5,93 M€, soit + 3 % par rapport au prévisionnel 2025. Les principales sources d'augmentation concernent la création d'un poste supplémentaire d'agent de propreté urbaine, la présence d'un effectif complet au service de police municipale, la revalorisation de plusieurs régimes indemnitaires, l'augmentation de 3 % du taux de cotisation patronale vieillesse (CNRACL).

Effectif en début d'exercice 2026 : 146 agents (142 en équivalent temps plein).

BP 2026 - structure des dépenses réelles de fonctionnement

**Les recettes de fonctionnement**

Le produit des services et du domaine représente 6,1 % des recettes réelles de fonctionnement budgétées en 2026.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat évolue en fonction principalement de la démographie (population municipale au 1^{er} janvier 2026 : 12 626) pour la part forfaitaire et des critères d'éligibilité aux dotations de péréquation.

Montant de DGF budgété en 2026 : 2,68 M€

Les recettes de fiscalité directe locale sont évaluées compte tenu des bases prévisionnelles notifiées par les services de l'Etat. Ces bases devraient progresser comme suit :

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : - 12,56 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : + 3,26 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : + 0,42 %

A noter la faible revalorisation forfaitaire des valeurs locatives en 2026 (niveau d'inflation sur N-1) : + 0,8 %.

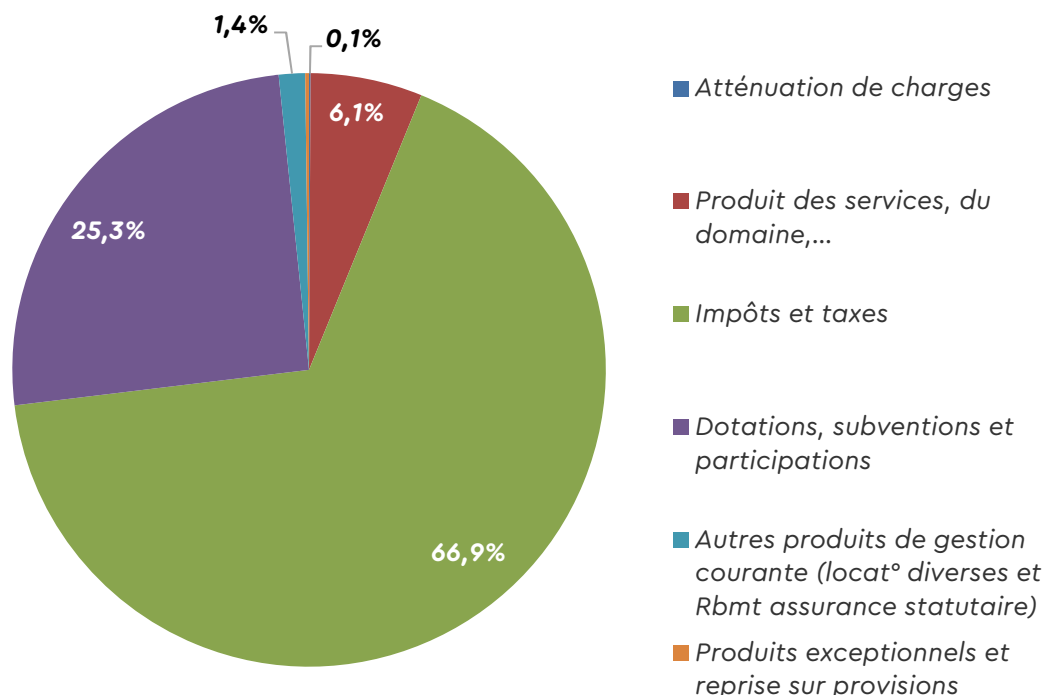
Montant total de fiscalité directe locale budgété en 2026 : 6,4 M€, hors allocations compensatrices.

Les taux d'imposition des taxes directes locales sont maintenus comme suit :

- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties : 41,92 %
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,47 %
- Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 12,81 %

Le produit prévisionnel de fiscalité indirecte locale (taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe locale sur la publicité extérieure, taxe additionnelle sur les droits de mutation) représente un montant total de 935 000 €, soit 7,4 % des recettes réelles de fonctionnement.

BP 2026 - structure des recettes réelles de fonctionnement



La section d'investissement - chapitres

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
Chapitre 16 - Remboursement capital dette	543 580 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	38 171 €
Chapitre 204 - Subvention d'équipement versées	42 518 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	2 079 299 €
Opérations d'équipement	20 827 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	3 242 092 €
Total des dépenses réelles d'investissement	5 966 487 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
Chapitre 13 - Subventions d'investissement et participations diverses	484 486 €
Chapitre 16 - Emprunts	0 €
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	20 827 €
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers (FCTVA, Taxe d'aménagement)	965 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	3 744 783 €
024 - Cessions	481 730 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	5 696 826 €

Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	64 100 €
001 - Report antérieur négatif N-1	4 198 277 €
Restes à réaliser 2025	401 602 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 630 466 €

021 - Virement de la section de fonctionnement	3 382 544 €
Chapitres 040 et 041 - Ecritures d'ordre	696 000 €
001 - Excédent antérieur reporté	0 €
Restes à réaliser 2025	855 095 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 630 466 €

Les dépenses d'investissement

Hors remboursement du capital de la dette (543 580 €), les dépenses réelles d'investissement budgétées en 2026 sont réparties comme suit :

Réaménagement des voiries rue Hubert de l'Isle, de la Tour du Pin et du 8 mai 1945 (solde opération)	91 958,23 €
Réaménagement du cœur de ville	391 093,25 €
Travaux divers de voirie, signalisations et installations de voirie	796 190,62 €
Aménagements de terrains (clôtures, plantations, ...)	46 396,20 €
Travaux sur réseaux divers (électricité, réseaux humides, incendie, ...)	114 385,26 €
Travaux réseaux d'eaux pluviales (secteur rue de la gare)	1 134 206,59 €
Reconstruction du pont de Lapeyre (solde opération)	28 340,89 €
Aménagement du parc de Lucias (solde opération)	271 717,53 €
Sécurisation du site du Château Lacaussade	500 000,00 €
Travaux divers rénovation écoles	166 487,99 €
Extension de l'école B. Cabanes	750 000,00 €
Rénovation thermique école P. Dufour (études)	50 000,00 €
Matériels et mobiliers scolaires, équipements des cuisines	30 420,00 €
Travaux sur divers sur bâtiments publics	135 845,00 €
Rénovation salle du Mascaret	68 100,00 €
Travaux divers sur installations sportives	118 550,56 €
Equipements sportifs divers	22 072,00 €
Matériels et mobiliers divers des services municipaux	79 984,42 €
Equipements divers des services techniques	78 650,05 €
Vidéoprotection	80 000,00 €
Acquisition véhicule léger	40 000,00 €
Matériel informatique et logiciels	123 990,80 €
Etudes PLU	40 000,00 €
Programmation OPAH RU ORI	42 518,00 €
Acquisitions foncières	200 000,00 €
Etudes diverses	22 000,00 €
TOTAL	5 422 907,39 €

Dans le programme d'investissement 2026, les opérations engagées sous autorisation de programme constituent une part importante du prévisionnel de dépenses : 3,26 M €.

Les travaux d'aménagements urbains, les travaux et installations de voirie représentent à eux-seuls 53 % du programme prévisionnel.

Les dépenses inscrites en restes à réaliser (RAR) correspondent aux dépenses engagées en 2025 mais facturées en tout ou partie en 2026. Les RAR 2025 s'élèvent à 400 602 M €.

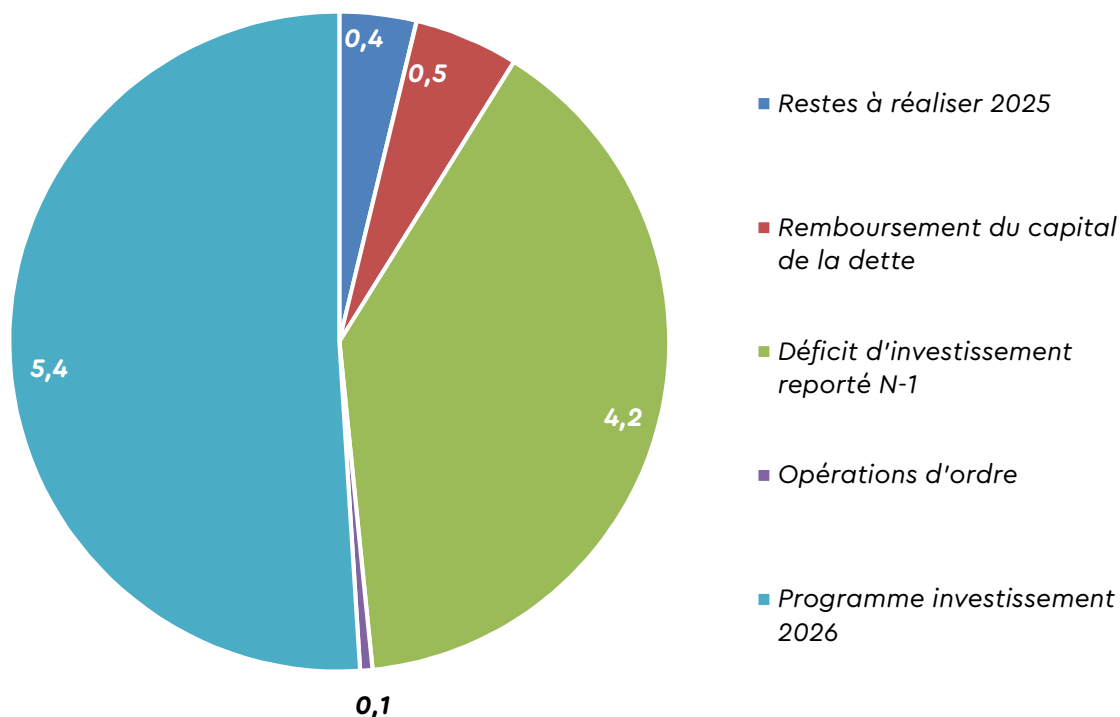
Prévisionnel de dépenses d'investissement
au BP 2026 (10,63 M€)

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 033-213303662-20260429-D_2026_53-BF



Les recettes d'investissement

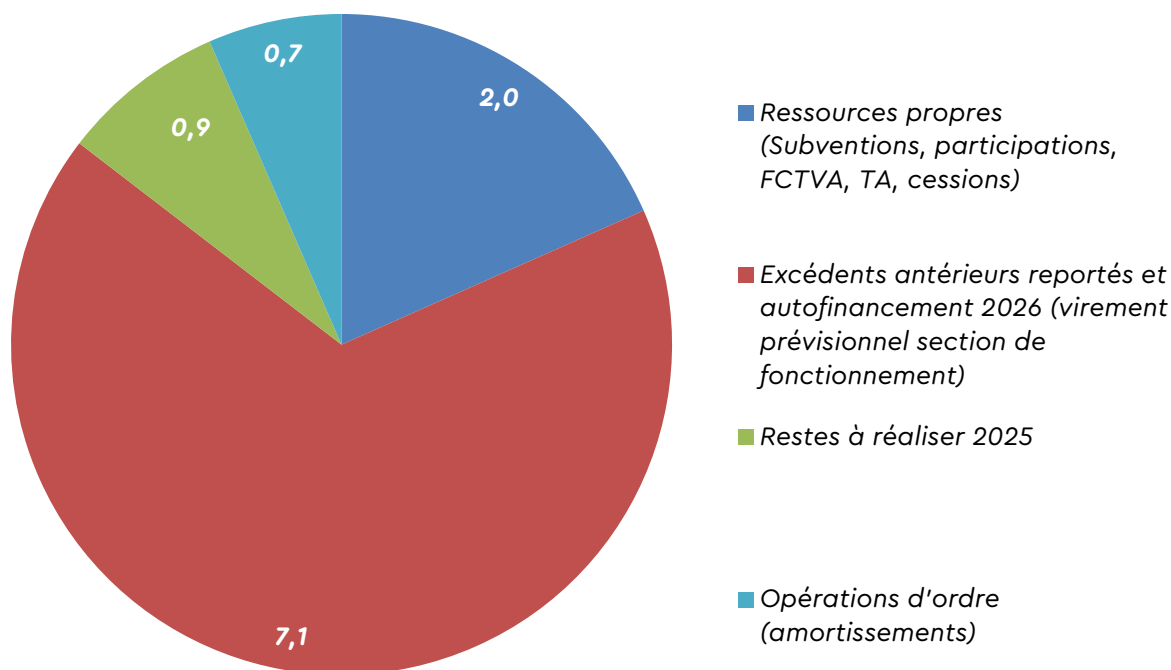
La principale source de financement des investissements inscrits au budget provient de l'excédent antérieur cumulé et de l'autofinancement prévisionnel 2026 : 7,13 M € au total.

Les autres ressources d'investissement inscrites au budget 2026 sont les suivantes :

- Les restes à réaliser (RAR) en recettes d'investissement : 855 095 €, notamment les subventions liées à l'opération de réaménagement du cœur de ville ;
- Le Fonds de Compensation de la TVA : 880 000 €. La collectivité récupère la TVA à hauteur de 16,404 % sur les dépenses de N-1 ;
- Les subventions publiques : 371 213 €, notamment les acomptes de subvention pour la réalisation de l'extension de l'école B. Cabanes (150 000 €) ;
- Le reversement des amendes de police : 125 000 € ;
- Les cessions d'immobilisations (en particulier la maison du presbytère) : 481 730 € ;
- La taxe d'aménagement sur les autorisations d'urbanisme : 85 000 €

Il n'est pas inscrit d'emprunt au budget 2026.

Prévisionnel de recettes d'investissement
au BP 2026 (10,63 M€)



Etat de la dette

- | | |
|---|-------------------------|
| • Annuité de la dette 2026 : 56 €/hab. | Moyenne strate : 105 |
| • Taux de charge de la dette en 2025 : 6 % (annuité/ressources de fonctionnement) | Moyenne strate : 7,15 % |
| • Encours de la dette au 31/12/2025 : 467 €/hab. | Moyenne strate : 803 |
| • Encours dette au 31/12/2025 en % des produits de fonctionnement : 45,28 % | Moyenne strate : 54,75% |
| • Capacité de désendettement 2025 : 1,89 années (encours dette/épargne brute) | Seuil d'alerte : 10 ans |

Le budget annexe - SPIC Halte Nautique

Les opérations comptabilisées sur cette régie sont assujetties à la TVA.

Les ressources de ce budget annexe sont issues des locations d'emplacements au ponton de la halte nautique. Le BP 2026 indique une prévision de recettes d'emplacements à hauteur de 12 300 € HT.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits de l'exercice 2026	51 544,22 €	13 489,60 €	18 109,60 €	15 964,00 €	69 653,82 €	29 453,60 €
Report de l'exercice antérieur	0,00 €	38 054,62 €	0,00 €	2 145,60 €	0,00 €	40 200,22 €
TOTAL	51 544,22 €	51 544,22 €	18 109,60 €	18 109,60 €	69 653,82 €	69 653,82 €